

Quand Île de Montréal s'accorde au pluriel

Agglomération et environnement, cas d'espèce

Par Marie-Hélène Verville **Cités Nouvelles** Article mis en ligne le 12 janvier 2007

«La conservation des écosystèmes, c'est une compétence de l'agglomération. Nous, à la ville, on s'occupe du développement!» Voici la réponse qu'a eue le maire de Sainte-Anne-de-Bellevue, Bill Tierney, lorsqu'il a été interrogé par des citoyens inquiets des coupes d'arbres dans la forêt de l'Anse-à-l'Orme, en novembre dernier. Est-ce un argument valable?

Petite mise en contexte: le maire avait convié les résidants du secteur nord de la ville défusionnée à une consultation publique sur le plan d'urbanisme qui prévoirait des projets de développement industriels et domiciliaires. Une partie se construirait dans la forêt de l'Anse-à-l'Orme. Les terrains en question n'appartiennent pas à la ville, mais au promoteur Grilli et à la Société générale du financement du Québec. Des citoyens s'étaient opposés lors de cette séance à la planification de construction dans ce bois qui accueille, entre autres, des populations de cerfs.

Le nerf de la guerre: la volonté

Si c'est vrai que l'agglomération s'occupe de conservation des espaces verts, il doit y avoir une volonté locale pour que le territoire reste vert, croit Bob Benedetti, au moins dans le cas des villes reconstituées, qui ont la responsabilité de gérer leur territoire.

David Fletcher de la Coalition verte se bat sur tous les fronts pour que l'Anse-à-l'Orme ne disparaisse pas sous les projets domiciliaires. «Pierrefonds-Roxboro, Sainte-Anne-de-Bellevue... Chacun veut prendre un morceau de ce bois», affirme l'homme, qui fait remarquer

que le tracé de la future route 440 passe aussi par ce boisé. «Les grands animaux qui vivent dans ce bois ont besoin d'espace et de ressources pour leur survie.» Il mentionne qu'il n'y a présentement aucune stratégie pour sauvegarder ces espèces.

Dans le cas du développement qui aura lieu au nord de Sainte-Anne-de-Bellevue, il n'y a pas de volonté locale de conservation de la part du maire. La ville a besoin des nouvelles entrées de taxes. La revitalisation prochaine du vieux village risque de lui coûter cher. Dans tous les hôtels de ville de Montréal, c'est le même refrain. Monique Worth, la mairesse de Pierrefonds-Roxboro, tient le même discours. «C'est ça vivre en ville», disait-elle au journal *Cités Nouvelles*, il y a quelques semaines.

Une enveloppe pour toute l'île

Pour que Montréal acquiert les terrains qui ne lui appartiennent pas, elle s'est dotée d'une enveloppe budgétaire de 36 millions de dollars. Impossible de tout acheter avec cet argent, nous dit-on à la ville. «Ce n'est pas beaucoup, mais nous devons faire avec», a confié le maire Bob Benedetti. L'homme siège à la commission sur les grands équipements et les activités d'intérêt d'agglomération, qui s'occupe de l'achat des écoterritoires à des fins de conservation.

Un peu d'histoire

Afin de répondre à une décision gouvernementale qui propose de sauvegarder au moins 8 % des territoires municipaux, la ville de Montréal a identifié 10 zones importantes sur l'île où concentrer ses efforts. Les terrains de ces fameux écoterritoires n'appartiennent pas nécessairement à la ville, d'où les litiges autour de la conservation de ces endroits.